



RAPPORT ANNUEL 2014

ROSIER sa

Sommaire

- Rapport de gestion ROSIER sa
- Comptes annuels statutaires au 31 décembre 2014
- Rapport du commissaire



RAPPORT DE GESTION 2014 ROSIER sa



AVANT-PROPOS

Depuis juillet 2006, Rosier présente un rapport de gestion consolidé et publie ses comptes annuels consolidés selon les normes internationales IAS – IFRS.

Le présent rapport de gestion concerne exclusivement Rosier SA et les chiffres auxquels il est fait référence proviennent des comptes annuels présentés sous les normes comptables belges.

CONTEXTE GENERAL & ACTIVITE

Sur un plan macroéconomique, l'année 2014 s'est déroulée dans un climat mouvementé et plein d'incertitudes : tensions géopolitiques dans de nombreuses régions, ralentissement de la croissance économique mondiale, risque de déflation en Europe, baisse de l'euro par rapport à l'US dollar et chute du prix du pétrole.

La situation agricole s'est caractérisée par des rendements records de productions végétales, et ce pour la seconde année consécutive. Malgré une consommation mondiale en hausse, ces productions exceptionnelles ont conduit à une hausse des stocks et ont entraîné une baisse des prix dès le début de la nouvelle récolte. Celle-ci fut amplifiée en Europe de l'ouest par la qualité moyenne des céréales récoltées dans des conditions météorologiques défavorables.

Ce contexte a entraîné une baisse drastique de la croissance de la fertilisation mondiale dès la seconde partie de l'année ; alors que la croissance de la consommation mondiale est estimée à 1,9 % sur la campagne 2013 / 2014, elle ne serait que de 0,6 % sur la campagne 2014 / 2015¹.

Les activités de Rosier durant l'année 2014 ont été largement impactées par cet environnement général.

Sur la première partie de l'année, traditionnellement réservée aux livraisons sur le marché européen, nous avons connu une forte activité. L'essentiel de la croissance de nos activités trouve son origine dans la forte demande de fertilisants composés (NPK) provenant des pays de notre zone de chalandise naturelle. Elle provient principalement du faible niveau des livraisons des derniers mois de l'année 2013 qui ont été reportées sur le printemps 2014. A période comparable, nos volumes expédiés sur le 1^{er} semestre de l'année 2014 ont augmenté de 31 %.

Sur l'année entière, nos livraisons totales sont en progression de 16% par rapport à celles de 2013.

La progression attendue des fertilisants de spécialité a été fortement altérée par le climat géopolitique difficile de certains pays, importants consommateurs de ce type de fertilisants, rendant hasardeuse toute livraison malgré les partenariats commerciaux que nous y avons développés par le passé.

Au niveau structurel, Borealis – actionnaire majoritaire de Rosier – a initié en novembre 2014 un vaste programme de transformation pour la Société Rosier. Cette stratégie a été retenue par le Conseil d'administration. Elle vise à donner une position forte à Rosier pour être compétitif à l'échelle mondiale et à assurer une forte croissance de ses activités et de ses résultats dans les

¹ Estimations International Fertilizer Association (IFA) – Strategic Forum Novembre 2014



années à venir. Elle s'appuie notamment sur la sécurité, sur le développement des forces de Rosier (flexibilité industrielle et commerciale, présence à l'Exportation), sur un ambitieux programme d'investissements industriels et sur la qualité des produits. Elle intègre une intensification de la coopération avec Borealis et comporte également des changements organisationnels importants.

RESULTATS

En 2014, les activités de Rosier ont généré un chiffre d'affaires de 135,7 millions € contre 129,7 millions € l'année précédente.

La part du chiffre d'affaires réalisé en Europe s'établit à 62% contre 66% en 2013.

Déduction faite des charges d'exploitation, incluant :

- Des amortissements et réductions de valeurs sur stocks et créances pour 2,5 millions €,
- Une provision de 0,9 million € pour réorganisation,

le résultat d'exploitation de 2014 atteint 1,7 millions €, contre 1 millions € en 2013.

Le résultat financier est de 0,3 millions € ; celui de 2013 était de 0,7 million €.

Le résultat avant impôts se monte à 2 millions €, contre 1,5 million € pour 2013.

Le résultat net de l'exercice 2014 est de 1,6 millions par rapport à celui de 2013 qui était de 1,5 million €.

Les principales données financières de Rosier sont les suivantes :

En milliers d'EUR	2014	2013
Ventes et prestations	138.858	129.620
<i>dont : Chiffre d'affaires</i>	135.650	129.744
Coût des ventes et prestations	-137.169	-128.645
Résultat d'exploitation	1.689	975
Résultat financier	284	712
Résultat exceptionnel	-	-235
Résultat avant impôts	1.973	1.452
Impôts sur le résultat	-404	-4
Résultat net après impôts	1.569	1.448



<i>En milliers d'EUR</i>		2014	2013
ACTIF			
*	Immobilisé net	17.947	16.085
*	Stocks	27.384	18.403
*	Créances Commerciales et autres	53.616	41.304
*	Disponible	1.336	1.052
TOTAL ACTIF		100.283	76.843
PASSIF			
	* Capital	2.550	2.550
	* Réserves	34.228	32.780
	* Subsidés	258	-
	* <u>Résultat de l'exercice</u>	<u>1.569</u>	<u>1.448</u>
*	Fonds propres	38.605	36.778
*	Provisions	1.158	300
*	Dettes financières	40.303	21.798
*	Dettes commerciales et autres	20.217	17.967
TOTAL PASSIF		100.283	76.843

En 2014, la Société n'a pas utilisé d'instruments financiers.

QUALITE - HYGIENE – SECURITE – ENVIRONNEMENT (QHSE)

Les activités de la Société Rosier, comme celles des entreprises du secteur des fertilisants et classées Seveso II seuil haut, engendrent certains risques liés à l'utilisation de produits chimiques, au stockage et au transport des matières premières et des produits finis.

Dans cette optique, Rosier a souscrit un programme d'assurances pour couvrir les risques industriels inhérents à son activité, ainsi que certains autres risques, en ligne avec les pratiques de l'industrie. Au cours de l'année 2014, et dans le prolongement des décisions prises l'année précédente, les actions visant à améliorer la sécurité ont été intensifiées : formation et recyclage du personnel interne et des sous-traitants, communication interne accrue, présence sur le terrain renforcée (tournées d'observation, inspections sécuritaires). En particulier, l'accent a été mis sur le respect des cinq règles essentielles de Borealis : travail en hauteur, travail en espace confiné, levage des charges, travaux sur des équipements à potentiel et libération d'énergie et circulation à l'intérieur des sites.

Malgré les efforts déployés et les moyens mis en œuvre, nous devons déplorer trois accidents avec arrêt en 2014 : deux accidents ont concerné des membres de notre personnel et un accident a concerné un sous-traitant.

Nos certifications qualité (ISO 9001), sécurité (OHSAS 18001) et environnement (ISO 14001) ont fait l'objet, soit d'une nouvelle certification, soit d'un prolongement. La certification octroyée par l'AFSCA – Organisme belge pour la sécurité de la chaîne alimentaire – a également été confirmée par un audit.



INVESTISSEMENTS

Les investissements de 2014 se sont montés à 3,9 millions €.

Les dépenses les plus importantes ont porté sur :

- Le stockage et la dilution des acides sulfuriques, matière première importante pour la fabrication de superphosphate ;
- Différents travaux de mises à niveau d'équipements et d'infrastructures, dont deux passerelles traversant la route.

Le budget d'investissements actuellement prévu pour 2015 sera supérieur à celui de 2014. Il prévoit le remplacement et la modernisation d'équipements industriels, l'amélioration de nos capacités d'expéditions de vrac et divers travaux portant sur la sécurité et l'environnement.

RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Nos dépenses spécifiquement affectées à la R&D sont de 337.000 € sur 2014 ; ce montant était de 324.000 € en 2013.

Les principaux travaux de l'année 2014 ont porté sur les domaines suivants :

- Le suivi agronomique d'une centaine de sites expérimentaux visant à améliorer la pertinence de nos recommandations dans l'utilisation des fertilisants, soit épandus, soit pulvérisés sous forme foliaire. Ces essais reprennent un nombre significatif d'indicateurs tels que les analyses de terre, la solution du sol et les analyses foliaires. Toutes ces références, croisant cultures et terroirs, sont regroupées dans une base de données – ACCIRISS® - dont les développements ultérieurs pourront être exploités par les agriculteurs.
- La finalisation du processus de reconnaissance et d'homologation par les Autorités françaises de l'OPALE®, notre nouveau fertilisant foliaire contenant les trois éléments majeurs (N, P et K) et du silicium. Cette procédure d'homologation sera progressivement étendue à d'autres marchés.
- En matière industrielle, nous nous sommes concentrés sur l'optimisation de nos procédés de fabrication de fertilisants de spécialité, sur la recherche de nouvelles formulations foliaires et sur l'utilisation de matières premières alternatives pour nos produits solides, pulvérulents et granulés.

RESSOURCES HUMAINES et COMMUNICATION

En moyenne sur l'année 2014, Rosier a occupé 140 personnes en équivalent temps plein, intérimaires inclus ; ce nombre est en augmentation de 6 unités par rapport à celui de 2013 qui était de 134 personnes. La moyenne d'âge du personnel est de 44 ans (45 ans en 2013) et son ancienneté moyenne est de 16 ans (18 ans en 2013).



A la date du 31 décembre, Rosier comprenait 133 collaborateurs statutaires, contre 128 au 31 décembre 2013.

Sur l'année 2014, près de 4.850 heures ont été consacrées spécifiquement à la formation (4.630 heures en 2013). Nous avons également accueilli plusieurs étudiants ou stagiaires qui ont choisi notre Entreprise pour jeter un premier regard sur la vie professionnelle.

Notre journal d'Entreprise « Performance » a continué à être diffusé régulièrement.

PERSPECTIVES

Aucun événement susceptible d'influencer de manière significative la situation de la Société au 31 décembre 2014 n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Même si certains signes positifs semblent se dessiner pour 2015 – redressement espéré de l'économie mondiale, baisse du coût de l'énergie – le début d'année se caractérise par un climat de forte instabilité économique et politique.

Sur le plan de la consommation de fertilisants, l'IFA a revu en novembre dernier ses estimations de consommation mondiale sur la campagne 2014 / 2015. Dans notre zone de chalandise naturelle, il est estimé une baisse de la consommation de fertilisants composés (PK et NPK) comprise entre 10 et 15%. La raison principale est la détérioration des prix des productions agricoles, alors que les prix des unités fertilisantes sont légèrement en hausse.

Dans ce contexte mitigé, Rosier devrait cependant connaître une activité soutenue sur les premiers mois de l'année grâce aux contrats déjà conclus. Par la suite, nous comptons renforcer nos actions vers les marchés à la Grande Exportation et profiter pleinement des synergies commerciales mises en place avec le Groupe Borealis.

REPARTITION BENEFICIAIRE

Le bénéfice net de Rosier SA s'élève à 1.569 milliers € en 2014 (1.448 milliers € en 2013).

Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 22.674 milliers €, le solde bénéficiaire à affecter est de 24.243 milliers €.

Comme annoncé l'an dernier, et compte tenu de l'importance des investissements prévus pour les années prochaines, il sera proposé à l'assemblée générale de reporter le bénéfice net de l'exercice 2014.

En cas d'accord de l'assemblée, le bénéfice reporté s'élèvera à 24.243 milliers € au 31 décembre 2014.



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La Société adhère au Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009.

La structure de la gouvernance de la Société repose sur le Conseil d'administration et l'Administrateur délégué (CEO du Groupe Rosier).

La charte de gouvernance d'entreprise a été revue en 2014 ; elle est disponible sur le site internet de la Société (www.rosier.eu).

1. Conseil d'administration

1.1. Composition et modifications intervenues en 2014

Le nombre et la nomination des membres du Conseil d'administration sont régis par l'article 15 des statuts qui stipule :

« La société est administrée par un conseil composé de sept membres au moins, actionnaires ou non, dont trois au moins doivent être indépendants au sens du Code des Sociétés. Les administrateurs sont nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe leur nombre. La durée du mandat ne peut excéder quatre ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles. »

Les critères d'évaluation de l'indépendance des administrateurs sont ceux retenus par l'article 526ter du Code des Sociétés et par le Code belge de Gouvernance d'Entreprise 2009.

Un changement majeur est intervenu à effet du 12 novembre 2014 : Monsieur Daniel Richir, qui occupait les fonctions d'Administrateur délégué – Directeur général de Rosier SA et de CEO du Groupe Rosier depuis 1999, a remis sa démission de ces fonctions. Monsieur Daniel Richir devient administrateur non exécutif de la Société et occupe depuis cette date les fonctions de Senior Advisor.

Pour remplir les fonctions devenues vacantes, et sur avis favorable du Comité de nomination et de rémunération, le Conseil d'administration a nommé Monsieur Willy Raymaekers Administrateur délégué – Directeur général de Rosier SA et CEO du Groupe Rosier. Monsieur Willy Raymaekers cumule ces mandats avec celui de Président du Conseil d'administration. Cette nomination, qui s'écarte du 1^{er} principe du Code Belge de Gouvernance d'Entreprise, tient compte de la structure et de la dimension du Groupe Rosier, ainsi que de l'expérience de Monsieur Raymaekers.

Compte tenu des renouvellements et des nominations décidés par l'assemblée générale de juin 2014 et des modifications intervenues le 12 novembre, la composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2014 est la suivante : 8 membres, dont 4 non exécutifs, 1 exécutif et 3 indépendants :



- *La BVBA ANBA, représentée par Madame Anne Marie BAEYAERT
Administrateur indépendant
Gestionnaire de sociétés
Fin de mandat : juin 2018*
- *Monsieur Nicolas DAVID
Administrateur indépendant
Retraité, ancien Directeur juridique.
Fin de mandat : juin 2017*
- *Monsieur Simon JONES
Administrateur non exécutif représentant le Groupe Borealis
Vice President Business development, Strategy and Group
Development de Borealis
Fin de mandat : juin 2018*
- *Monsieur Thierry KUTER
Administrateur non exécutif représentant le Groupe Borealis
Director and Finance Manager France du Groupe Borealis
Fin de mandat : juin 2017*
- *Monsieur Willy RAYMAEKERS
Président du Conseil d'administration
Administrateur délégué – Directeur général de Rosier SA
CEO du Groupe Rosier
Fin de mandat : juin 2017*
- 1. *Monsieur Daniel RICHIR
Administrateur non exécutif représentant le Groupe Borealis
Senior Advisor
Fin de mandat : juin 2017*
- *Monsieur Benoît TAYMANS
Administrateur non exécutif représentant le Groupe Borealis
Project Manager dans le département Base Chemicals de Borealis
Fin de mandat : juin 2018*
- *Monsieur Laurent VERHELST
Administrateur indépendant
Service des opérations financières chez Stanley Europe B.V.B.A.
Fin de mandat : juin 2018*



1.2.Fonctionnement

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration décrit son fonctionnement.

Le Conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an, et aussi souvent qu'il le juge utile dans l'intérêt de la Société.

L'article 17 des statuts sociaux définit sa compétence :

« Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale ».

Le Conseil d'administration statue notamment sur la nomination et la fixation des pouvoirs de l'Administrateur délégué, sur l'arrêt des comptes annuels et du rapport de gestion, sur la convocation des assemblées générales et la fixation des propositions à soumettre aux délibérations de celles-ci.

Le Conseil d'administration définit le plan stratégique de la Société, arrête les programmes d'investissements et les budgets annuels. Il se prononce également, et notamment, sur les contrats et conventions entre la Société et le Groupe Borealis, en application de l'article 524 du Code des Sociétés.

Lors de chaque réunion, rapport est donné sur tous les points d'ordre sécuritaires, financiers, commerciaux et autres qui intéressent la Société.

En 2014, le Conseil d'administration s'est réuni à 8 reprises : 7 sous forme de réunions physiques, et 1 par voie téléphonique. En dehors de l'examen de la gestion courante, le Conseil a notamment délibéré sur les points suivants :

- L'arrêt des comptes annuels au 31 décembre 2013 de Rosier SA, du rapport de gestion et la proposition de répartition bénéficiaire à soumettre à l'Assemblée générale ;
- L'arrêt des comptes consolidés au 31 décembre 2013, du rapport de gestion consolidé et du rapport de rémunération 2013 ;
- L'arrêt du texte du communiqué de presse portant sur les résultats au 31 décembre 2013 ;
- Le renouvellement et le remplacement des administrateurs dont le mandat venait à expiration à l'issue de l'assemblée générale du 19 juin 2014 ;
- La fixation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2014 ;
- L'accord sur les conventions entre Borealis et Rosier, avec application de l'article 524 du Code des Sociétés ;
- La nomination des membres du Comité d'audit, du Comité de nomination et de rémunération et du Comité des administrateurs indépendants ;
- L'examen du résultat consolidé au 30 juin 2014 et l'arrêt du texte du communiqué de presse correspondant ;
- Les investissements et les désinvestissements de l'exercice 2014 ;
- L'examen et l'arrêt du plan 2015 - 2017 ;
- La démission de l'administrateur délégué – Directeur général de la Société et CEO du Groupe Rosier et la nomination du nouvel administrateur délégué – Directeur général de la Société et CEO du Groupe Rosier ;
- La mise à jour des textes de la charte de gouvernance et du règlement d'ordre intérieur ;
- Son auto-évaluation ;



Le taux moyen de présences aux réunions du Conseil d'administration de 2014 s'élève à 92%, soit :

▪ La BVBA ANBA, représentée par Anne Marie Baeyaert :	100 %
▪ Monsieur Nicolas David :	100 %
▪ Monsieur Simon Jones :	75 %
▪ Monsieur Thierry Kuter :	100 %
▪ Monsieur Willy Raymaekers :	100 %
▪ Monsieur Daniel Richir :	100 %
▪ Monsieur Robert-J.F. Semoulin :	75 %
▪ Monsieur Benoît Taymans :	88 %
▪ Monsieur Laurent Verhelst :	88 %

Le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration fixe le processus d'évaluation.

1.3. Comités au sein du Conseil d'administration.

Conformément aux dispositions légales et statutaires (article 18bis des statuts de la Société), le Conseil d'administration a institué trois Comités.

▪ **Le Comité de nomination et de rémunération**

Le Comité de nomination et de rémunération se compose de trois administrateurs dont la majorité remplit les critères d'indépendance.

Jusqu'au 19 juin 2014, le Comité était constitué de messieurs Nicolas David, Willy Raymaekers (Président) et Robert-J.F. Semoulin.

Suite au Conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale du 19 juin 2014, Monsieur Robert-J.F. Semoulin a été remplacé par la BVBA ANBA, représentée par Madame Anne Marie Baeyaert.

Le 6 novembre 2014, Monsieur Willy Raymaekers a remis sa démission en tant que Président et membre du Comité ; sur proposition du Comité, Monsieur Benoît Taymans a été nommé par le Conseil d'administration du même jour membre et président du Comité.

Au 31 décembre 2014, la composition du Comité est la suivante : Monsieur Benoît Taymans (Président), la BVBA ANBA, représentée par Madame Anne Marie Baeyaert et Monsieur Nicolas David.

Le Comité de nomination et de rémunération exerce notamment les missions suivantes :

- Identifier les personnes qualifiées pour devenir administrateurs, conformément aux critères approuvés par le Conseil d'administration
- Recommander au Conseil d'administration la réélection ou la nomination de nouveaux administrateurs
- Recommander au Conseil d'administration la rémunération de l'administrateur délégué et des administrateurs indépendants



- Recommander à l'administrateur délégué la rémunération des Cadres de direction du Groupe Rosier
- Rédiger annuellement le rapport de rémunération qui est soumis à l'approbation du Conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité régit son organisation et en particulier son processus d'évaluation.

En 2014, le Comité s'est réuni à trois reprises, sur convocation de son Président ; le taux de présences aux réunions a été de 100%.

- **Le Comité d'audit**

Le Comité d'audit se compose d'au moins trois administrateurs dont la majorité remplit les critères d'indépendance.

En 2014, le Comité était constitué de messieurs Thierry Kuter (Président), Nicolas David et Laurent Verhelst. Messieurs Thierry Kuter et Laurent Verhelst, de par leur fonction, ont les connaissances comptables et d'audit nécessaires.

Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration pour que celui-ci puisse s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers.

Le Comité d'audit exerce notamment les missions suivantes :

- Assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, et son caractère complet
- Etudier les comptes sociaux de la société mère et les comptes consolidés annuels et semestriels avant leur examen par le Conseil, en ayant pris connaissance régulièrement de la situation financière et de trésorerie
- Examiner la pertinence du choix des principes et méthodes comptables
- S'assurer de la mise en place des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, et assurer le suivi de leur efficacité avec le concours du management
- Etre régulièrement informé des travaux d'audit interne et externe
- Assurer le suivi du contrôle par le Commissaire des comptes sociaux et consolidés de la Société
- Examiner les programmes annuels de travaux des auditeurs externes
- Proposer la désignation du Commissaire, sa rémunération, s'assurer de son indépendance et veiller à la bonne exécution de sa mission
- Fixer les règles de recours au Commissaire pour des travaux autres que le contrôle des comptes et en vérifier la bonne application

En 2014, le comité s'est réuni à 7 reprises, dont 6 réunions sous forme physique et 1 réunion par voie téléphonique ; le taux de présences aux réunions a été de 95 %.

Le règlement d'ordre intérieur du Comité régit son organisation et en particulier son processus d'évaluation.



▪ **Le Comité des administrateurs indépendants**

Ce Comité a été instauré en 2013 dans le respect de l'article 524 du Code des sociétés qui vise toute décision ou toute opération entre une société cotée et une société liée.

Dans ce cadre, les missions du Comité – assisté par un ou plusieurs experts indépendants – sont principalement les suivantes :

- Décrire la nature de la décision ou de l'opération, en apprécier le gain ou le préjudice pour la société ou pour ses actionnaires, en chiffrer les conséquences financières et constater si la décision ou l'opération est ou non de nature à occasionner pour la Société des dommages manifestement abusifs à la lumière de la politique menée par la Société
- Rendre un avis motivé par écrit au Conseil d'administration

Le Comité est composé des 3 administrateurs indépendants de la Société : Monsieur Nicolas David (Président), Monsieur Robert-J-F Semoulin (jusqu'au 19 juin 2014), la BVBA ANBA, représentée par Madame Anne Marie Baeyaert (à partir du 19 juin 2014) et Monsieur Laurent Verhelst.

En 2014, le Comité s'est réuni à 4 reprises ; le taux de participation a été de 100 %.

Durant l'année, 4 avis ont été rendus par le Comité au Conseil d'administration ; ils ont porté sur l'analyse de projets de contrats portant sur les matières suivantes :

- Prestations de services réciproques entre Borealis et Rosier
- Contrats de représentations commerciales entre Borealis et Rosier
- Financement de la Société par le Groupe Borealis

2. Politique d'affectation du résultat

Comme annoncé précédemment, Borealis n'est pas motivé par des attentes établies concernant un dividende annuel. Le Conseil d'administration évaluera la politique de dividende futur en fonction des résultats financiers et des besoins en investissements de Rosier.

3. Relations avec l'actionnaire de référence

A compter du 28 juin 2013, date à partir de laquelle Borealis a pris le contrôle de Rosier SA, les opérations relevant de l'application de l'article 524 du Code des Sociétés ont fait l'objet d'avis du Comité des administrateurs indépendants – assisté d'experts indépendants - remis au Conseil d'administration pour décision.



Les opérations relevant de l'application de cet article qui ont été validées par le Conseil d'administration en 2014 portent sur les domaines suivants :

- Prestations de services réciproques entre Borealis et Rosier
- Contrats de représentations commerciales entre Borealis et Rosier
- Financement de la Société par le Groupe Borealis

Le Comité des administrateurs indépendants et le Conseil d'administration ont conclu que les transactions visées par l'article 524 n'étaient pas de nature à occasionner des dommages manifestement abusifs, ni de préjudices à la Société.

Le Commissaire a confirmé que ses contrôles n'ont révélé aucun élément pouvant avoir une influence notable sur la fidélité des données mentionnées dans les avis du Comité des administrateurs indépendants des 13 février, 3 avril, 18 juin et 11 décembre 2014, ainsi que des procès-verbaux des Conseils d'administration tenus à ces mêmes dates.

4. Structure de l'actionariat

Au 31 décembre 2014, la situation des actionnaires déclarés détenant plus de 2% du capital est la suivante :



5. Principales caractéristiques des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques

Le Conseil d'administration et le management estiment que le contrôle interne et la gestion des risques doivent faire partie intégrante du fonctionnement quotidien de la Société Rosier.

Le Conseil d'administration surveille le bon fonctionnement des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques par le biais du Comité d'audit.

Le Comité d'audit se base dans ce contexte sur les informations fournies par le management et l'auditeur externe.



Un audit interne a été réalisé par le Groupe Borealis en août 2014. Les conclusions et les recommandations de cet audit ont été examinées en détail par le Comité d'audit et le Commissaire. Des actions visant à améliorer nos processus ont été décidées et mises en place par le management.

A intervalle régulier, il est réalisé une évaluation sur l'organisation et le fonctionnement des contrôles internes intégrés dans les processus et systèmes d'information.

Pour l'audit externe, il s'agit de la certification des comptes de Rosier, tandis que le management met d'avantage l'accent sur la maîtrise des risques des processus et de leurs éventuelles conséquences négatives.

5.1. Contrôle interne

Le management a instauré et maintient un contrôle interne approprié contribuant à la maîtrise des activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente des ressources pour atteindre les objectifs fixés.

Le management a partagé avec l'ensemble du personnel ses valeurs éthiques et le respect des principes qui en découlent par la diffusion de la politique éthique de Borealis.

Le règlement intérieur de l'Administrateur délégué définit l'étendue de ses pouvoirs dans le respect des statuts et du Code des sociétés.

Le Comité d'audit a édicté son règlement d'ordre intérieur qui a été validé par le Conseil d'administration ; le fonctionnement du Comité et son règlement sont évalués annuellement.

Toutes les fonctions opérationnelles sont décrites ainsi que les compétences nécessaires à leur bonne exécution ; une évaluation annuelle permet de vérifier leur adéquation.

Le contrôle interne de Rosier comprend des règles de conduite et des procédures qui :

- Ont trait aux enregistrements comptables qui présentent de façon raisonnablement détaillée une image fidèle et exacte des transactions et des ventes d'actifs de la Société ;
- Fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont comptabilisées comme il convient pour pouvoir préparer des états financiers conformément à la loi belge, aux principes comptables généralement acceptés en Belgique et aux normes comptables internationales IFRS.

Le management évalue chaque année la mise en œuvre de son contrôle interne en utilisant des ressources internes provenant de son service financier pour mener à bien ces évaluations étant donné qu'il ne dispose pas d'une fonction d'audit interne.

5.2. Gestion des risques

La gestion des risques de la Société Rosier est un processus permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques liés aux activités dans le but de minimiser les effets de tels risques sur la capacité à atteindre ses objectifs et créer de la valeur pour ses actionnaires.



Une description des risques significatifs ainsi que la manière dont ceux-ci sont gérés au sein du Groupe Rosier est présentée à la note n°5 aux états financiers consolidés.

5.3. Activités de contrôle

Les activités de contrôle sont réalisées mensuellement et regroupées dans des reportings visant à s'assurer de l'application des normes et procédures émises par le management.

Lors de réunions mensuelles, le management analyse les différents indicateurs de gestion.

Le reporting financier mensuel est communiqué aux membres du Conseil d'administration.

5.4. Information et communication

La Société respecte ses obligations légales de communication d'informations financières, notamment par le biais de son site www.rosier.eu.

Le système d'information est régulièrement remis à niveau pour satisfaire aux exigences de fiabilité, de disponibilité et de pertinence des informations.

La sécurisation du système d'information fait l'objet d'une attention toute particulière et est reprise dans des procédures adéquates.

5.5. Pilotage

Le Comité d'audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Lors de ses réunions, le Comité d'audit fait rapport au Conseil d'administration de ses constatations.

Le management est chargé de la surveillance de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques. L'évaluation du contrôle interne se réalise régulièrement et de façon formelle.

6. Rapport de rémunération

Le rapport de rémunération est présenté dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés du Groupe Rosier.

*Moustier, le 11 février 2015,
Le Conseil d'administration*



**COMPTES ANNUELS
STATUTAIRES
AU 31 DECEMBRE 2014
ROSIER sa**

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0401.256.237	P.	U.	D.	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **ROSIER**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Route de Grandmetz**

N°: **11a**

Code postal: **7911**

Commune: **Moustier (Ht.)**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Mons-Charleroi, division Tournai**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise

0401.256.237

DATE **15/07/2009** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du

18/06/2015

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

1/01/2014

au

31/12/2014

Exercice précédent du

1/01/2013

au

31/12/2013

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** ** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

DAVID Nicolas Profession : Retraité, ancien directeur juridique

Rue Oberkampf 58 , 75011 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2013- 15/06/2017

RICHIR Daniel Profession : Senior Advisor

Grand Vivier 2 , 7911 Frasnes-lez-Buissenal, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2013- 15/06/2017

SEMOULIN Robert-J.F. Profession : Gynécologue

Rue Jules Destrée 282 , 7390 Quaregnon, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/06/2010- 19/06/2014

VERHELST Laurent Profession : Serv.des op.financ. Stanley Europe BVBA

Chemin de la Pierre Souveraine 2 , 69230 Saint genis Laval, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 19/06/2014- 21/06/2018

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées:

41

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 5.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.4, 5.4.2, 5.5.2, 5.8, 5.16, 8, 9

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

KUTER Thierry Profession : Direct.général Délégué Borealis Chimie

Rue Ernest Tissot 6 , 92210 Saint Cloud, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2013- 15/06/2017

JONES Simon Profession : Vice présid. Business develop Borealis

Freytaggasse 21/23 , 1021 Vienne, Autriche

Fonction : Administrateur

Mandat : 19/06/2014- 21/06/2018

RAYMAEKERS Willy Profession : Adm. délégué et Direct.général Rosier SA

Kleinveldstraat 23 , 3700 Tongeren, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 28/06/2013- 15/06/2017

ANBA SPRL 0465.667.306

Schaapsbaan 28 , 2910 Essen, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19/06/2014- 21/06/2018

Représenté par

Baeyaert Anne marie

Schaapsbaan 28 , 2910 Essen, Belgique

TAYMANS Benoît Profession : Project Manag Base Chemicals Borealis

Boulevard de la Saussaye 31 , 92200 Neuilly S/Seine, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 19/06/2014- 21/06/2018

KPMG SCRL 0419.122.548

Avenue du Bourget 40 , 1130 Bruxelles 13, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : IRE B00001

Mandat : 20/06/2013- 16/06/2016

Représenté par

DECLERCQ Olivier

Avenue du Bourget 40 , 1130 Bruxelles 13, Belgique

Numéro de membre : A02076

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~/ n'ont* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	<u>17.947.184,65</u>	<u>16.084.568,30</u>
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	289.087,97	252.363,89
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	12.881.089,10	11.055.196,83
Terrains et constructions.....		22	8.473.985,23	7.708.927,40
Installations, machines et outillage.....		23	2.704.385,19	2.797.457,52
Mobilier et matériel roulant.....		24	297.371,10	436.243,20
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	38.343,20	38.343,20
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	1.367.004,38	74.225,51
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	4.777.007,58	4.777.007,58
Entreprises liées	5.14	280/1	4.775.978,18	4.775.978,18
Participations		280	4.775.978,18	4.775.978,18
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	1.029,40	1.029,40
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.029,40	1.029,40
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>82.335.384,38</u>	<u>60.758.319,66</u>
Créances à plus d'un an		29		11.814,08
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		11.814,08
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	27.383.627,35	18.402.891,31
Stocks		30/36	27.383.627,35	18.402.891,31
Approvisionnements		30/31	16.754.634,35	9.475.686,31
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33	9.734.535,00	8.479.733,00
Marchandises		34	894.458,00	447.472,00
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	53.458.597,73	41.084.496,44
Créances commerciales		40	30.147.776,15	26.461.576,59
Autres créances		41	23.310.821,58	14.622.919,85
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53	534,61	1.218,50
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	534,61	1.218,50
Valeurs disponibles		54/58	1.335.559,05	1.050.344,26
Comptes de régularisation	5.6	490/1	157.065,64	207.555,07
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	100.282.569,03	76.842.887,96

PASSIF		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			10/15	38.604.775,77	36.777.946,39
Capital	5.7	10		2.550.000,00	2.550.000,00
Capital souscrit		100		2.550.000,00	2.550.000,00
Capital non appelé		101			
Primes d'émission		11		198.314,82	198.314,82
Plus-values de réévaluation		12			
Réserves		13		11.355.773,16	11.355.773,16
Réserve légale		130		255.000,00	255.000,00
Réserves indisponibles		131		62.122,27	62.122,27
Pour actions propres		1310			
Autres		1311		62.122,27	62.122,27
Réserves immunisées		132		1.521.806,84	1.521.806,84
Réserves disponibles		133		9.516.844,05	9.516.844,05
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		24.242.889,39	22.673.858,41
Subsides en capital		15		257.798,40	
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19			
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16		1.157.683,83	300.419,12
Provisions pour risques et charges		160/5		1.157.683,83	300.419,12
Pensions et obligations similaires		160		1.157.683,83	300.419,12
Charges fiscales		161			
Grosses réparations et gros entretien		162			
Autres risques et charges	5.8	163/5			
Impôts différés		168			
DETTES		17/49		60.520.109,43	39.764.522,45
Dettes à plus d'un an	5.9	17			
Dettes financières		170/4			
Emprunts subordonnés		170			
Emprunts obligataires non subordonnés		171			
Dettes de location-financement et assimilées		172			
Etablissements de crédit		173			
Autres emprunts		174			
Dettes commerciales		175			
Fournisseurs		1750			
Effets à payer		1751			
Acomptes reçus sur commandes		176			
Autres dettes		178/9			
Dettes à un an au plus		42/48		60.516.562,16	39.662.336,86
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42			
Dettes financières		43		40.302.997,70	21.797.645,13
Etablissements de crédit		430/8			
Autres emprunts		439		40.302.997,70	21.797.645,13
Dettes commerciales		44		18.393.995,92	16.038.016,09
Fournisseurs		440/4		18.393.995,92	16.038.016,09
Effets à payer		441			
Acomptes reçus sur commandes		46		77.759,71	75.471,70
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45		1.702.130,51	1.707.159,12
Impôts		450/3		433.550,41	371.466,02
Rémunérations et charges sociales		454/9		1.268.580,10	1.335.693,10
Autres dettes		47/48		39.678,32	44.044,82
Comptes de régularisation	5.9	492/3		3.547,27	102.185,59
TOTAL DU PASSIF		10/49		100.282.569,03	76.842.887,96

COMPTES DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	138.857.584,40	129.620.021,96
Chiffre d'affaires	5.10	70	135.649.722,59	129.743.691,26
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	1.102.143,00	-2.716.838,25
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	2.105.718,81	2.593.168,95
Coût des ventes et des prestations		60/64	137.168.525,49	128.644.992,27
Approvisionnements et marchandises		60	110.134.139,52	100.979.216,63
Achats		600/8	117.789.313,26	100.555.947,55
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609	-7.655.173,74	423.269,08
Services et biens divers		61	14.439.638,39	15.830.432,04
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.10	62	8.554.309,33	8.542.511,54
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.046.849,78	2.343.949,76
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	468.019,53	462.112,61
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	5.10	635/7	857.264,71	165.700,13
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	668.304,23	321.069,56
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	1.689.058,91	975.029,69
Produits financiers		75	557.065,90	1.126.515,22
Produits des immobilisations financières		750		1.000.000,00
Produits des actifs circulants		751	94.000,17	126.515,22
Autres produits financiers	5.11	752/9	463.065,73	
Charges financières	5.11	65	273.093,83	414.540,17
Charges des dettes		650	251.675,22	288.281,84
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	21.418,61	126.258,33
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	1.973.030,98	1.687.004,74

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66		235.000,00
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		235.000,00
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	1.973.030,98	1.452.004,74
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	5.12	67/77	404.000,00	3.808,22
Impôts		670/3	404.000,00	3.808,22
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	1.569.030,98	1.448.196,52
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	1.569.030,98	1.448.196,52

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	24.242.889,39	22.673.858,41
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	1.569.030,98	1.448.196,52
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	22.673.858,41	21.225.661,89
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	24.242.889,39	22.673.858,41
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	339.743,69
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	66.287,76	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	406.031,45	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	87.379,80
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	29.563,68	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	116.943,48	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	<u>289.087,97</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	13.478.853,23
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	1.393.036,06	
Cessions et désaffectations	8171	31.644,58	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	14.840.244,71	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.769.925,83
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8271	627.978,23	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	31.644,58	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	6.366.259,48	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	8.473.985,23	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	26.259.981,19
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.071.537,35	
Cessions et désaffectations	8172	36.390,52	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	1.726,03	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	27.296.854,05	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	23.462.523,67
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	1.166.335,71	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	36.390,52	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	24.592.468,86	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>2.704.385,19</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.492.837,89
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	85.826,09	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	-1.726,03	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	3.576.937,95	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.056.594,69
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	222.972,16	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	3.279.566,85	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>297.371,10</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	90.456,37
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	90.456,37	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	52.113,17
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	52.113,17	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>38.343,20</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	309.225,51
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	1.292.778,87	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	1.602.004,38	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	235.000,00
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	235.000,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	<u>1.367.004,38</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.775.978,18
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	4.775.978,18	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>4.775.978,18</u>	
ENTREPRISES LIEES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	_____	
AUTRES ENTREPRISES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.029,40
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	1.029,40	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	_____	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%					
ROSIER FRANCE S.A.S.U. SE Z.A. LA COURTILLIERE - 62123 BEAUMETZ-LES-LOGES France 43351411772 Actions nominatives	7380	100,00	0,00	31/12/2014	EUR	1.409.727	88.470
ROSIER NEDERLAND B.V. SE WESTKADE 38A 4551 SAS VAN GENT Pays-Bas 001524483B01 Actions nominatives	22282	100,00	0,00	31/12/2014	EUR	14.533.671	-771.489
Union pour le Négoce en Produits Chimiques SA Grand Vivier 2 7911 Frasnes-lez-Buissenal Belgique 0402.492.293 Actions nominatives	30	100,00	0,00	31/12/2014	EUR	73.017	4.228

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé	8682		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	534,61	1.218,50
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	534,61	1.218,50
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

Exercice

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	2.550.000,00
(100)	2.550.000,00	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

ORDINAIRES

Actions nominatives
 Actions au porteur et/ou dématérialisées.....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	2.550.000,00	255.000
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	207.814
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	47.186

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Parts non représentatives du capital

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

- BOREALIS AG
 IZD Tower - Wagramerstrasse 17-19
 1220 VIENNE, Autriche

BOREALIS détient 77,47 % de la société ROSIER (soit 197.550 actions).

- Monsieur Michel Limelette
 Avenue de Tollenaere 15
 1070 Bruxelles

Monsieur Limelette détient 2,75% de la société ROSIER (soit 7.018 actions).

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année (42)

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir 8912

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir 8913

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	433.550,41
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	1.268.580,10

N°	0401.256.237
----	--------------

C 5.9

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Afrique		17.607.806,44	26.793.801,10
Océanie - Pacifique		13.320.949,08	15.978.876,91
Amérique		10.931.111,44	5.360.406,29
Asie		4.325.816,10	4.597.738,67
Moyen Orient		5.760.444,45	4.055.606,15
Europe		83.703.595,08	72.957.262,14
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	133	128
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	122,8	121,2
Nombre effectif d'heures prestées	9088	186.186	185.782
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	5.899.430,69	5.878.356,75
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	2.015.869,76	1.946.091,79
Primes patronales pour assurances extralégales	622	370.975,66	418.562,67
Autres frais de personnel	623	230.914,23	265.186,45
Pensions de retraite et de survie	624	37.118,99	34.313,88
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635	857.264,71	165.700,13
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
actées	9110	31.060,70	586.837,99
reprises	9111	254.480,00	
Sur créances commerciales			
actées	9112	1.038.821,72	
reprises	9113	347.382,89	124.725,38
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	915.000,00	206.044,42
Utilisations et reprises	9116	57.735,29	40.344,29
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	325.098,97	315.173,53
Autres	641/8	343.205,26	5.896,03

RESULTATS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture
 Nombre moyen calculé en équivalents temps plein
 Nombre d'heures effectivement prestées.....
 Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
9096	15	11
9097	17,4	13,9
9098	34.880	27.890
617	1.096.068,88	860.940,26

RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RESULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	205.201,60	
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées et non réalisées			
		257.864,13	
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement	6501		
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances			
	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
FRAIS DE BANQUE		21.418,61	29.585,60
Différences de change réalisées et non réalisées			96.672,73

RESULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Exercice

IMPOTS ET TAXES**IMPOTS SUR LE RESULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Intérêts notionnels

DNA

Codes	Exercice
9134	404.000,00
9135	183,44
9136	
9137	403.816,56
9138	
9139	
9140	
	-841.652,00
	255.815,37

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	4.051.424,00	3.515.277,00
9146	1.279.879,00	1.063.426,00
9147	1.103.124,69	1.191.933,46
9148		219.976,00

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES REELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
Engagements d'acquisitions d'immobilisations corporelles		404.000,00
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHE A TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES**LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

- Garanties bancaires envers les Douanes et Accises : 139.700 EUR
- Garantie bancaire envers la Région Wallonne : 75.000 EUR
- Garantie bancaire de bonne exécution de contrat : 72.288 EUR
- Ligne de crédit 10.000.000 € (engagement de ne pas aliéner les biens mobiliers et immobiliers ou de ne pas les grever de droits réels)

- La société a contracté un contrat d'approvisionnement en gaz pour une période de 1 an. Ce contrat prévoit une quantité minimale d'achat avec des indemnités en cas d'achats inférieurs mais offre la possibilité à Rosier de fixer le prix futur du gaz.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

Il existe un régime d'Assurances Groupe pour le personnel appointé (rendement minimum garanti : 3,25%).

Il s'agit d'un régime à cotisations définies. Les cotisations versées à ce régime à cotisations définies sont prises en charge dans le compte de résultat lorsqu'elles sont dues.

Au 31 décembre 2014, il existe un sous-financement de 33.902 €

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières	(280/1)	4.775.978,18	4.775.978,18
Participations	(280)	4.775.978,18	4.775.978,18
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	25.798.887,66	16.300.126,22
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	25.798.887,66	16.300.126,22
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	41.234.135,91	22.672.877,59
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	41.234.135,91	22.672.877,59
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		1.000.000,00
Produits des actifs circulants	9431	86.396,70	121.894,50
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	249.168,00	280.322,53
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIERES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	60.900,00
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	86.456,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	40.300,00
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	27.859,00
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES**INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*~~

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

BOREALIS AG

IZD Tower -Wagramerstrasse 17-19

1220 VIENNE, Autriche

U62060511

L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**

BOREALIS AG

IZD Tower -Wagramerstrasse 17-19

1220 VIENNE, Autriche

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RELATIONS FINANCIERES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST LA TETE EN BELGIQUE AVEC LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Codes	Exercice
9507	140.390,00
95071	97.300,00
95072	
95073	
9509	
95091	
95092	40.692,00
95093	

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 207 116

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	107,9	100,8	7,1
Temps partiel	1002	20,0	10,0	10,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	122,8	107,7	15,1
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	161.272	149.330	11.942
Temps partiel	1012	24.914	12.125	12.789
Total	1013	186.186	161.455	24.731
Frais de personnel				
Temps plein	1021	7.681.167,74	7.145.958,38	535.209,36
Temps partiel	1022	836.022,60	418.011,30	418.011,30
Total	1023	8.517.190,34	7.563.969,68	953.220,66
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	143.158,00	123.300,00	19.858,00

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	121,2	106,9	14,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	185.782	161.903	23.879
Frais de personnel	1023	8.508.197,66	7.722.295,66	785.902,00
Montant des avantages accordés en sus du salaire.....	1033	143.879,00	124.671,00	19.208,00

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	112	21	127,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	111	21	126,4
Contrat à durée déterminée	111	1		1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	104	11	111,4
de niveau primaire	1200	12	3	14,4
de niveau secondaire	1201	48	4	50,6
de niveau supérieur non universitaire	1202	29	4	31,4
de niveau universitaire	1203	15		15,0
Femmes	121	8	10	16,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1	7	6,6
de niveau supérieur non universitaire	1212	6	1	6,8
de niveau universitaire	1213	1	2	2,6
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	6		6,0
Employés	134	44	13	54,4
Ouvriers	132	62	8	67,0
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**Au cours de l'exercice**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	16,4	1,0
Nombre d'heures effectivement prestées	151	33.200	1.680
Frais pour l'entreprise	152	957.775,03	138.293,85

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTREES**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice ...

Par type de contrat de travail

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Contrat à durée indéterminée	210	14		14,0
Contrat à durée déterminée	211	1		1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Contrat à durée indéterminée	310	10		10,0
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			

Par motif de fin de contrat

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341	5		5,0
Licenciement	342	1		1,0
Autre motif	343	4		4,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	58	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies	5802	2.866	5812	421
Coût net pour l'entreprise	5803	135.729,99	5813	19.934,53
dont coût brut directement lié aux formations	58031	135.729,99	58131	19.934,53
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	5	5831	2
Nombre d'heures de formation suivies	5822	1.006	5832	556
Coût net pour l'entreprise	5823	47.709,55	5833	26.368,30
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

REGLES D'EVALUATION

Règles d'évaluation de ROSIER SA

Ces règles d'évaluation sont en conformité avec l'AR du 30/01/2001.

1.ACTIF

1.1.FRAIS D'ETABLISSEMENT :

Les frais d'établissement sont pris dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.2.IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires prorata temporis selon leur durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles relatives à REACH sont quant à elles amorties de manière linéaire prorata temporis sur 12 ans.

Les frais de recherche et de développement sont complètement pris en charge par le résultat.

1.3.IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Le coût d'acquisition comprend tous les coûts directs et toutes les dépenses encourues pour mettre l'actif en place et en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les charges financières liées au financement de l'acquisition ou de la construction d'une immobilisation sont comptabilisées dans le compte de résultats.

Les immobilisations corporelles acquises, dont l'utilisation est limitée dans le temps, sont classées en Immobilisation en cours aussi longtemps qu'elles ne sont pas opérationnelles ; elles font l'objet d'amortissements prorata temporis à partir de l'exercice pendant lequel l'investissement est opérationnel.

Les taux annuels d'amortissement se détaillent comme suit :

1.1. Terrains et constructions

1.1.1. Terrains néant

1.1.2. Bâtiments industriels, administratifs, d'exploitation, voies de transport et ouvrages d'art 5 % (linéaire)

1.2. Installations, machines et outillage

1.2.1. Installations des bâtiments industriels, administratifs, d'exploitation, des voies de transport et ouvrages d'art 10 % - 33 % (linéaire)

1.2.2. Installations sanitaires et sociales 10 % (linéaire)

1.2.3. Matériel de fabrication 10 % - 33 % (linéaire)

1.2.4. Outillage industriel 10 % - 20 % (linéaire)

1.3. Mobilier et matériel roulant

1.3.1. Matériel de bureau 10 % - 25 % (linéaire)

1.3.2. Véhicules industriels 25 % - 33 % (linéaire)

1.3.3. Véhicules automobiles 20 % (linéaire)

1.3.4. Matériel ferroviaire 10 % - 20 % (linéaire)

1.3.5. Matériel mobile 20 % (linéaire)

1.4. Autres immobilisations corporelles

1.4.1. Terrains non industriels néant

1.4.2. Immeubles non industriels 3 % (linéaire)

1.5. Matériel industriel reçu en location-financement

1.5.1. Matériel industriel 20 % (linéaire)

Remarque : Lorsqu'il s'agit d'un bien d'occasion, le taux d'amortissement principal de la rubrique est doublé.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications des circonstances économiques ou technologiques.

La pratique constante est de ne pas procéder à des réévaluations nonobstant les plus-values que fait apparaître l'évaluation des immobilisations corporelles.

1.4.IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

A la fin de chaque exercice social, toutes les participations et titres en portefeuille sont réévalués à leur valeur d'actif net. Lorsqu'une moins-value durable est constatée, les réductions de valeur adéquates sont actées. Ces réductions de valeurs sont déduites de la valeur de la participation ou du titre, d'abord par annulation de la plus-value de réévaluation éventuellement comptabilisée, ensuite par la prise en compte d'une réduction de valeur appropriée.

REGLES D'EVALUATION

La pratique constante est de ne pas procéder à des réévaluations nonobstant les plus-values que fait apparaître l'évaluation des titres.

Les frais accessoires d'acquisition de ces participations sont portés en charges immédiatement.

Les créances portées sous les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale. Toutefois, elles font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou partie incertain ou compromis.

1.5.STOCKS DES MATIERES PREMIERES, DES ENCOURS DE FABRICATION ET DES PRODUITS FINIS :

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci lui est inférieure.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du prix moyen pondéré mensuel.

Le coût des produits finis et des en-cours de fabrication comprend les coûts des matières premières et de main d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de coûts directs de production. Cette quote-part est validée annuellement sur base des données réelles du dernier exercice clôturé.

Des réductions de valeur sont actées pour tenir compte, soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

1.6.STOCKS DES PIECES DE RECHANGE :

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition. Des réductions de valeur sont actées annuellement au taux de 20%.

1.7.CREANCES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS :

Les créances à plus d'un an ainsi que celles à un an au plus sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur seront actées si leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur complémentaires seront éventuellement actées pour tenir compte d'aléas justifiés par les difficultés escomptées pour la récupération de ces créances et dans la mesure des risques qui seront appréciés avec prudence.

1.8.PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES :

Les valeurs mobilières acquises au titre de placement de fonds sont portées au bilan à leur prix d'acquisition.

Les frais accessoires sont portés en charges immédiatement.

Les titres à revenu fixe sont évalués au coût d'acquisition adapté suivant le rendement actuariel.

Les autres titres sont évalués au cours de la Bourse, ou en l'absence de cotation, à leur valeur estimée de réalisation.

Des réductions de valeur sont comptabilisées quand la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition.

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.PASSIF

2.1.RESERVES IMMUNISEES :

Sont comprises sous cette rubrique, toutes les plus-values réalisées ou non sur les actifs, qui en fonction de dispositions fiscales prévues par le code des impôts sur les revenus ou par les lois fiscales particulières sont immunisées sous la condition de leur enregistrement et de leur maintien au passif du bilan.

2.2.SUBSIDES EN CAPITAL :

Les subsides reçus en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

2.3.PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

REGLES D'EVALUATION

A la clôture de chaque exercice, des provisions pour risques et charges sont constituées avec prudence notamment en ce qui concerne les litiges, les grosses réparations et les prépensions.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

2.4.DETTES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS :

Les dettes sont reprises au bilan pour leur valeur nominale.

2.5.CONVERSION DES DETTES ET CREANCES LIBELLEES EN DEVICES ETRANGERES :

Les montants libellés en devises et non couverts par des contrats de change à terme sont convertis en euro aux cours en vigueur à la date de clôture.

Les montants couverts par des contrats de change à terme sont valorisés aux taux de ces contrats.

Les différences de change résultant de la politique de conversion décrite ci-dessus sont prises dans le résultat de l'exercice.

Les contrats de change à terme ne servant pas à couvrir des positions ouvertes sont comptabilisés au titre de droits et engagements hors-bilan. Le résultat financier dégagé sur ces contrats de change à terme est pris en résultat à la date de leur réalisation.



RAPPORT DU COMMISSAIRE



KPMG Réviseurs d'Entreprises
Avenue du Bourget 40
1130 Bruxelles
Belgique

Tél. +32 (0)2 708 43 00
Fax +32 (0)2 708 43 99
www.kpmg.be

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Rosier SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les comptes annuels – opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Rosier SA (« la Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe. Le total du bilan s'élève à 100.282.569,03 EUR et le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.569.030,98 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de la Société relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion ainsi qu'à apprécier la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (normes ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde, dans tous ses aspects significatifs, avec les comptes annuels et ne présente pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat. Dans ce rapport de gestion, le conseil d'administration vous a informé, conformément à l'article 524 du Code des Sociétés, que diverses opérations ont fait l'objet d'avis d'un Comité des Administrateurs indépendants assisté d'experts indépendants et remis au Conseil d'administration pour décision lors des séances du 13 février, 3 avril, 18 juin et 11 décembre 2014. Les opérations relevant de l'application de cet article qui ont été validées par le Conseil d'administration en 2014 portent sur les prestations de services réciproques entre Borealis et Rosier, les contrats de représentations commerciales entre Borealis et Rosier, et le financement de la Société par le Groupe Borealis. Pour toutes ces opérations, le Comité des Administrateurs indépendants, et le Conseil d'administration ont conclu qu'elles n'étaient pas de nature à occasionner des dommages manifestement abusifs, ni de préjudices à la Société.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Bruxelles, le 29 avril 2015

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par



Olivier Declercq
Réviseur d'Entreprises